



L'INTERCOMMUNALE N°2

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

CHEVREUSE • CHOISEL • DAMPIERRE-EN-YVELINES • LE MESNIL-SAINT-DENIS • LÉVIS-SAINT-NOM • MILON
LA-CHAPELLE • SAINT-FORGET • SAINT-LAMBERT-DES-BOIS • SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE • SENLISSE



La CCHMC vous souhaite de
Bonnes fêtes de fin d'année



4

SPORT

Les JO dans la Vallée
La Route des 4 Châteaux



7

DOSSIER PLAN CLIMAT

5 pages pour comprendre
le Plan Climat-Air-Energie
territorial

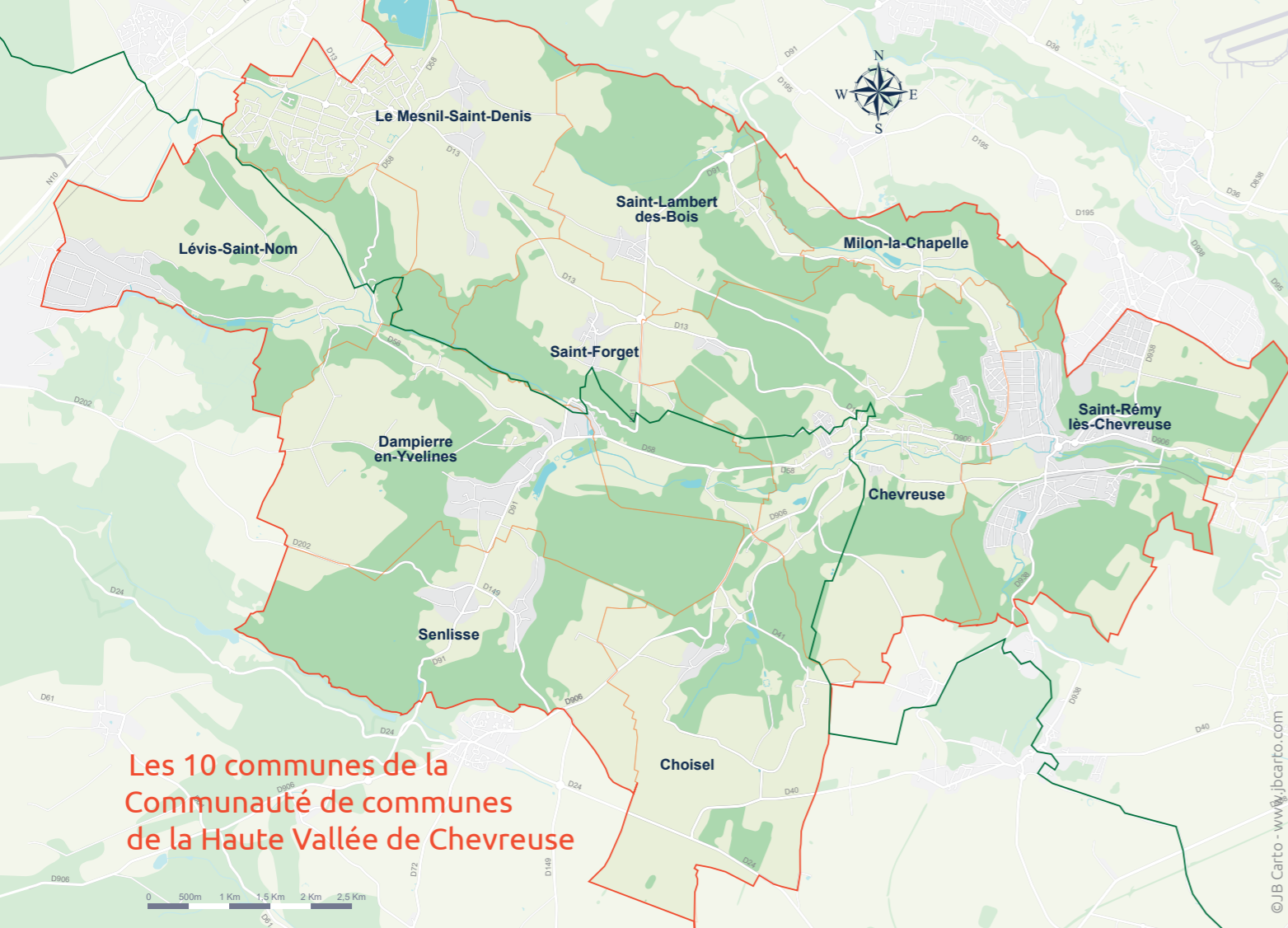


13

MOBILITÉS

Schéma Directeur Cyclable
Navettes autonomes





ÉDITO

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) poursuit comme objectif premier la préservation et la valorisation de notre cadre de vie exceptionnel.

Dans ce contexte et conformément aux obligations réglementaires, la CCHVC a engagé la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, outil de planification à la fois stratégique et opérationnel sur l'ensemble de la problématique air-énergie-climat du territoire. Les premiers éléments de diagnostic vous sont présentés dans ce numéro et vous serez naturellement associés à l'élaboration du plan d'actions.

Des travaux d'entretien des sentes ont été réalisés à Choisel, Lévis-Saint-Nom et Chevreuse. Concernant la mise en oeuvre du schéma directeur cyclable, les premiers travaux de mise en oeuvre démarrent Chemin de la Butte aux Buis à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sur l'itinéraire de la Véloscénie puis entre Saint-Forget et Saint-Lambert début 2023. Terre de vélo par excellence et à 1,5 an de l'accueil des épreuves de cyclisme sur route lors des Jeux Olympiques de Paris en 2024, la CCHVC organisera le 13 mai prochain une journée sportive et festive autour du vélo dans le cadre de l'opération nationale « mai à vélo », nous vous y attendrons nombreux.

J'ai enfin le plaisir de vous informer de l'emménagement symbolique de la CCHVC, coeur historique du Parc, au château de la Madeleine à Chevreuse, aux côtés des services du Parc naturel régional.

Je vous souhaite une agréable lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Anne Grignon
Présidente de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

CONTACT & ACTUS :
www.cchvc.fr



L'INTERCOMMUNALE N°2 **HIVER 2022**

Bulletin communautaire édité par la CCHVC

ISSN 2823-6890

Tirage : 13 200 exemplaires.

Directrice de la rédaction : Anne Grignon

Comité de rédaction : Cédric Chauvierre - Peter van Bussel - Marie Guerre

Crédits photos : Marie Guerre - Peter van Bussel - R4C / Stéphane Chuberre - Michel Bocage-

Marchand - Carole Mizrahi - JB Carto

Conception graphique : effet-immédiat.com

Impression : INOV Les Essarts-le-Roi sur papier certifié PEFC 100%

© 2022 CCHVC. Tous droits réservés.



SOMMAIRE

04 | **SPORT** JO vélo, la Récré des 4 Châteaux

06 | **CULTURE** Jazz à toute heure et Lireval 2023

07 | **DOSSIER ENVIRONNEMENT** Le Plan Climat, diagnostic

12 | **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** Le Cercle des
Entrepreneurs de la Vallée de Chevreuse

13 | **MOBITÉS** Schéma Directeur Cyclable et
navettes autonomes

14 | **FINANCES** Taxe foncière et taxe d'habitation

15 | **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Délibérations



« Cette nouvelle année s'annonce riche en événements sportifs, Jeux Olympiques obligent. Découvrez le calendrier sportif ! »

Cedric CHAUVIERRE, Vice-Président en charge du Sport, de la Culture et de la Communication

LA ROUTE DES 4 CHÂTEAUX

Mêler sport, convivialité et patrimoine

Tout a commencé en 1997 quand Stéphane Chuberre, enfant du sport de la Vallée crée avec Geneviève Briand l'association des Coureurs Indépendants de la Vallée de Chevreuse. Deux ans plus tard, lors d'une soirée entre amis, il lance l'idée d'une course alliant nature, culture et bonne humeur.

Parmi les valeurs qui animent Stéphane Chuberre et son équipe : l'éco responsabilité et la parité homme/femme, loin d'être une évidence à cette époque.

La course fête cette année son 20^e anniversaire et bénéficie aujourd'hui d'une envergure nationale avec son parcours atypique via des lieux emblématiques de notre belle Vallée. « Les coureurs viennent pour s'amuser et pour le plaisir de monter sur un podium devant 2500 personnes. Il n'y a pas d'argent à gagner mais des produits locaux et de la bonne humeur ! », sourit Stéphane Chuberre.

Et elle a fait des petits, tout aussi festifs et fédérateurs !

👉 **Le Trail des lavoirs** : une 12^e édition en 2023, des circuits de 21 et 33 km avec un départ et une arrivée au château de la Madeleine. Au programme : une escapade à travers Choisel, Lévis-Saint-Nom, Dampierre, Saint-Forget et Chevreuse via leurs lavoirs. Il est considéré comme l'un des deux trails d'Ile-de-France incontournables en 2023 par la presse spécialisée.

👉 **La Récré des 4 Châteaux**, quant à elle, est une journée festive organisée spécifiquement pour les scolaires de la CCHVC et quatre communes invitées : Clairefontaine, la Celle-les-Bordes, Bonnelle et Bullion. En 2019, elle avait réuni plus de 800 enfants et une trentaine de bénévoles. Après 3 années de pause, sa 7^e édition aura lieu le 12 mars au Domaine de Saint Paul à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



© Marie Guerre



© Marie Guerre



Jean-Pierre VALLAUDE, président de l'association et Stéphane CHUBERRE, fondateur et co-organisateur

Sur le podium de la Route des 4 Châteaux le 20 novembre 2022 au Domaine de Saint Paul, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



La Récré des 4 Châteaux, au Domaine de Saint-Paul en mars 2019



Arrivée de la course du 20 novembre 2022



JEUX OLYMPIQUES

La Vallée accueille les JO 2024

Nous l'évoquions dans le dernier numéro, certaines de nos communes ont obtenu le Label Terre de Jeux : le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom, Chevreuse et Saint-Rémy. Objectifs : promouvoir les Jeux Olympiques sur notre Territoire et créer une émulation autour du sport.

Aussi la Ville de Chevreuse a-t-elle déjà planché sur un « mois olympique » à destination des scolaires. Au programme : un travail sur l'Olympisme dans les écoles avec une découverte des pays et des délégations ainsi que des animations spéciales au Centre de loisirs et à l'Accueil Jeunes. Une Journée olympique prévue le 8 avril sera l'occasion pour les enfants de vivre une « ouverture des Jeux » et de participer à une course d'orientation dans la ville.

Concrètement, les communes labellisées proposeront des événements sportifs autour des JO ou encore des retransmissions de compétitions.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse a quant à elle reçu une habilitation pour accueillir des délégations de breaking, de cyclisme et de tennis de table. « Nous allons organiser des temps d'échange pour que les habitants, et en premier lieu les enfants, puissent vivre les JO au contact des délégations. », explique Jacques Caous, 1^{er} adjoint en charge du Sport.

Amateurs de vélo réjouissez-vous : plusieurs de nos communes verront passer les épreuves cyclistes Homme et Femme des Jeux Olympiques les 2 et 3 août 2024. Nous vous communiquerons les communes en question ainsi que les tracés très bientôt.

En attendant, un événement sportif et festif autour du vélo aura lieu le 13 mai prochain. Organisé par la CCHVC dans les communes de Dampierre, Chevreuse et Saint-Rémy, il s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo ».

AGENDA SPORTIF

À SAINT-REMY

11-12 février : battle internationale de breaking à l'Espace Jean Racine

11-12 mars : concours départemental d'éducation routière en vélo au C3R

12 mars : Récré des 4 Châteaux au Domaine de Saint-Paul

13 mai : journée sportive et festive autour du vélo chemin des Regains entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Chevreuse

23 juin : inauguration d'un nouveau parcours fitness dans le cadre de la Journée de l'Olympisme

Fin juin : Fête du Sport

À CHEVREUSE

8 avril : 1^e édition des Journées Olympiques des enfants

14 mai : Trail des Lavoirs et Canicross au Château de la Madeleine

SUR PLUSIEURS COMMUNES

15-16 avril : la Jean Racine, grande fête du vélo francilienne

Début août 2024 : épreuves de cyclisme sur route des JO à travers plusieurs communes de la CCHVC

Consultez les sites des mairies pour un programme détaillé des manifestations sportives

Le Label Ville active & sportive, ce sont quatre niveaux au total pour valoriser les initiatives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives. Deux de nos communes sont concernées : Chevreuse (niveau 3) et Le Mesnil-Saint-Denis (niveau 2). Avec 2 terrains de rugby, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 6 courts de tennis, 1 boulodrome, 1 city stade, 1 parcours de santé, 2 gymnases, 1 piscine (avec espace forme et salle de sport) et ses nombreuses associations sportives, Chevreuse compte parmi les villes de 5 000 à 10 000 habitants parmi les plus actives sportivement.

Une belle récompense !



« La CCHVC réfléchit à la possibilité de créer un nouvel événement intercommunal fédérant toutes les communes et leurs habitants, la récente modification de ses statuts le lui permettant désormais. »

Cédric CHAUVIERRE, Vice-Président en charge du Sport, de la Culture et de la Communication

Cette année encore, deux événements culturels majeurs vont se produire sur notre Territoire : côté littérature, le Salon du Livre de la Vallée de Chevreuse à Chevreuse, et côté musique, le Festival à toute heure dans plusieurs communes de la CCHVC et au-delà. À noter d'ores et déjà dans vos agendas !

FESTIVAL À TOUTE HEURE

une 24^e édition et un nouveau nom !

Exit Jazz à toute heure : le célèbre événement musical devient le Festival à toute heure. Il inclut ainsi dans son nouveau nom la variété des styles musicaux qu'il représente : du jazz, certes, mais aussi des musiques du monde, de la chanson française, de la pop et du rock. Une fois encore, il assure une programmation riche et variée et, selon les dates, deux types de configuration : le Club de jazz, ambiance cosy avec des tables de 4 à 6 personnes, un bar et une restauration légère ; et le Concert avec apéro bar et assiettes gourmandes.

Une date est également proposée aux scolaires le lundi 3 avril avec une découverte du lindy hop, danse afro-américaine ancêtre du rock'n roll et remis au goût du jour depuis quelques années.

Dates déjà programmées à l'heure où nous bouclons ce numéro :

- 17 mars : Ana Popovic à Saint-Arnoult-en-Y.
- 18 mars : Maë Defays à Bonnelles
- 24 mars : Molly Johnson aux Molières
- 25 mars : Nathalie Dessay à Gif-sur-Yvette
- 26 mars : Lembe Loka au Mesnil-Saint-Denis
- 31 mars : Lamuzgueule à Saint-Rémy-lès-Ch.
- 1^{er} avril : Jean-Pierre Como, André Ceccarelli, Walter Ricci à Saint-Rémy-lès-Ch.
- 2 avril : Swing Vandals à Levis-Saint-Nom
- 7 avril : Gaëlle Buswel à Saint-Rémy-lès-Ch.
- 8 avril : Brooklyn Funk Essentials à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- 14 avril : Ina Forsman à Saint-Arnoult-en-Y.
- Clôture le 15 avril avec la double affiche : Cobi et Lana Gray à Rochefort-en-Yvelines

LIRENVAL

une édition 2023 sur le thème des « Différences »

Créé en 2000 et présidé par Marie-Noëlle Rolland depuis, le Salon se dote cette année d'un nouveau président. Michel Leboeuf, membre du groupe de pilotage depuis 5 ans et trésorier depuis 3 ans, prend la suite de l'aventure. Il y insuffle la même passion : « Je considère que l'objet social de Lirenval, qui est de promouvoir la lecture dès le plus jeune âge, est absolument essentiel. La lecture est une porte ouverte pour former son propre jugement et mieux comprendre le monde. Plus on lit, plus on comprend ce qui nous entoure. Et plus on lit, plus on comprend à quel point on est ignorant. »

Quelques 130 rencontres avec les auteurs seront organisées dans les écoles la semaine précédant l'événement ainsi que des animations et des expositions. Pour la première fois cette année, l'Arche d'Aigrefoin et l'ADAPEI 91 (Association départementale des Associations de Parents d'enfants inadaptés) seront

présentes sur le Salon. Une façon de prouver que la différence, loin d'être une faiblesse, peut aussi être une originalité et même une force.

Au programme également : une matinée professionnelle à destination des enseignants, des concours (art graphique, lecture à voix haute, dictée), de la calligraphie et un stand de gastronomie pour permettre aux visiteurs de découvrir des spécialités étrangères.

Cette année, l'invité d'honneur Jean Gaeremynck, président de la commission des Finances du Conseil d'État et président de l'Arche en France, viendra nous parler de la différence. Les interviews des auteurs sélectionnés pour le Prix Adultes seront quant à elles menées par Patrick Souchon, chargé de mission pour le livre et la lecture au Ministère de l'Éducation nationale.

Un spectacle est enfin prévu pour clôturer l'événement de manière festive.



« Le plan climat définit notre STRATEGIE contre le réchauffement climatique au niveau de la CC mais ne doit pas occulter les efforts de sobriété que chacun d'entre nous doit faire. »

Olivier BEDOUELLE, Vice-Président en charge de l'Environnement, des Transports et de la Mobilité

le dossier PLAN CLIMAT vu de la CCHVC



Le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, celui-ci est obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Commencé en mars 2021, le PCAET engagé par la CCHVC a pour objet de coordonner les différents acteurs du territoire (habitants, entreprises, associations, communes, etc.) avec pour mission la transition énergétique.

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de l'Intercommunale, nous en sommes à la première phase de ce Plan : le **diagnostic**.

Les deux objectifs d'un PCAET :

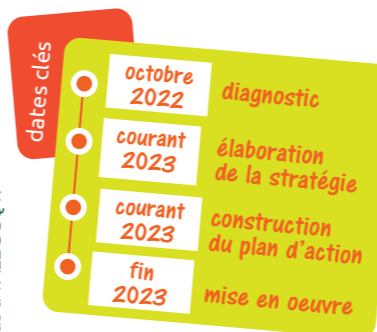
👉 L'atténuation

Réduire toutes les causes du changement climatique en diminuant la consommation énergétique qui permet de baisser les émissions de gaz à effet de serre, et en limitant les polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de l'air.

👉 L'adaptation

Évaluer les vulnérabilités du territoire via un diagnostic afin de les réduire et d'accroître sa réactivité et robustesse face aux perturbations climatiques.

Il s'agit donc de **limiter les causes du changement climatique**, et dans le même temps de **s'adapter** car malheureusement, c'est déjà une réalité.



LE DIAGNOSTIC

Engagé depuis plusieurs mois et prévu jusqu'en mars prochain, le diagnostic requiert une analyse de plusieurs thématiques. C'est la raison pour laquelle la CCHVC l'a confié à deux organismes :



- L'ALEC SQ, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines, est l'accompagnateur principal de la collectivité sur l'ensemble du plan climat de la phase initiale de préfiguration jusqu'à la prochaine mise en œuvre de celui-ci. Pour la phase de diagnostic, l'ALEC SQ a rassemblé et analysé l'ensemble des données énergie-climat du territoire, notamment sur les volets consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, stockage du carbone, émissions de polluants atmosphériques, répartition des réseaux énergétiques et exposition du territoire aux aléas climatiques. La synthèse de ce travail a été présentée aux élus de la CCHVC en octobre dernier.

- En complément, AKAJOULE, bureau d'étude spécialisé en efficacité énergétique et énergie renouvelable, a été chargé par la CCHVC du diagnostic ENR&R (Énergies renouvelables et de Récupération). Autrement dit, d'étudier le potentiel d'énergie renouvelable du Territoire. En prenant compte de ses particularités : les contraintes patrimoniales sur la mise en place de panneaux photovoltaïques, la présence de nombreuses zones classées et de zones à protéger sur la partie exploitation du bois. Nous vous en dirons plus au prochain numéro puisque les premiers livrables seront rendus courant janvier. Suivra une phase d'animation et d'identification des projets dont la restitution aura lieu mi-mars.

📅 16 février 2023 : RÉUNION PUBLIQUE (lieu à définir)
de concertation sur la thématique des énergies renouvelables et de récupération

Dossier réalisé avec l'aide d'Éloïse Fournier, chargée de mission Énergie Climat à l'ALEC SQ.

le dossier PLAN CLIMAT

Voici les principaux points à retenir du diagnostic de l'ALEC SQY :

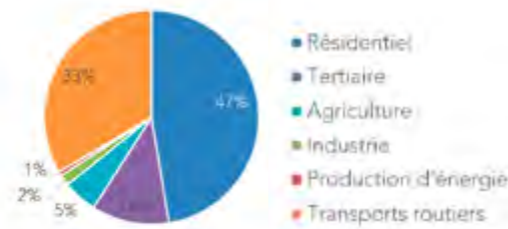
2/3 des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont liées à l'usage des bâtiments

TOTAL GES CCHVC :
76 700 tonnes
de CO₂ équivalent/an

Impact important de l'usage des bâtiments, reparti en :

- 47 % résidentiel (isolation des maisons). Nous n'avons pas beaucoup d'industries donc cela concerne surtout les particuliers et le tertiaire (via les bâtiments et le transport).
- 33 % transports routiers.

Emissions du territoire en kilos tonnes équivalent CO₂ (scope 1&2)



Pour se rapprocher des objectifs de la COP21, il faudrait ramener les émissions de GES à 2 tonnes de CO₂ équivalent par habitant. Or, en 2018 (dernières données recueillies), elles étaient d'environ 9 tonnes de CO₂ éq. par habitant sur le Territoire de la CCHVC. Celles-ci incluent les émissions directes mais aussi les émissions importées qui elles atteignent 6,4 tonnes éq. CO₂ par Français en 2018. Car si l'empreinte carbone des Français a globalement diminué, celle liée aux produits importés est en hausse constante.

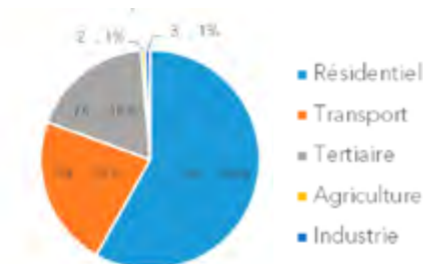
3/4 des consommations d'énergie du territoire sont liées à l'usage des bâtiments

TOTAL CONSO CCHVC :
421 098 Mégawatt-heure/an (MWh)
soit environ 421 Gigawatt-heure/an (GWh)

Impact important de l'usage des bâtiments, reparti en :

- 50 % résidentiel,
- 22 % transports routiers.

Consommations d'énergie totale de la CCHVC par secteurs d'activité



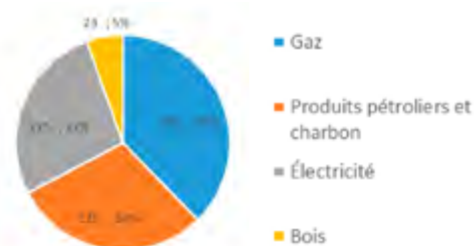
2/3 des consommations d'énergie du territoire sont liées à l'usage des énergies fossiles

TOTAL CONSO RÉSIDENTIEL CCHVC :
245 034 MWh/an
soit environ 245 GWh/an

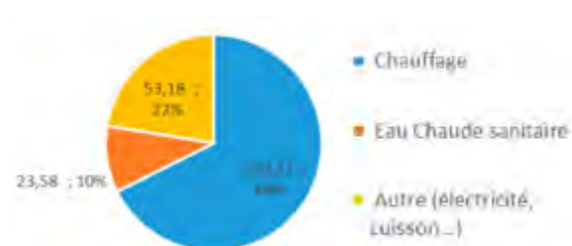
reparties en :

- 38 % gaz,
- 30 % produits pétroliers et charbon.

Consommation d'énergie totale CCHVC



Consommations du résidentiel par usage (2018)



Détails des consommations d'électricité

TOTAL CONSO ÉLECTRICITÉ CCHVC :
115 700 MWh/an
soit environ 116 GWh/an

- 62 % résidentiel,
- 30 % tertiaire

Consommation d'électricité CCHVC (2020)

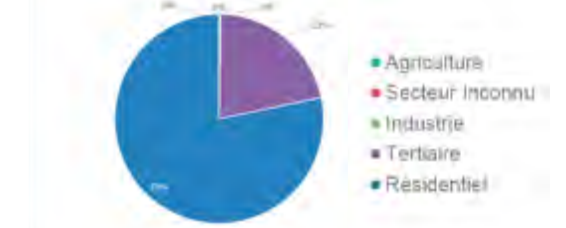


Détails des consommations de gaz

TOTAL CONSO GAZ CCHVC :
137 130 MWh/an
soit environ 137 GWh/an

- 78 % résidentiel,
- 22 % tertiaire

Consommation de gaz CCHVC (2020)



Production d'électricité renouvelable

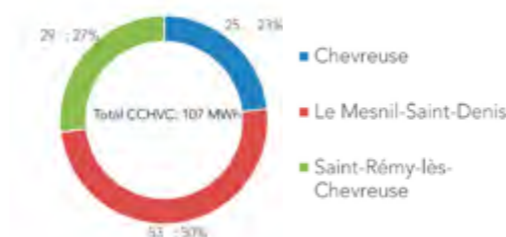
TOTAL PROD ÉLECTRICITÉ CCHVC :
107 MWh/an
soit environ 0,1 GWh/an

La production d'électricité sur le Territoire représente seulement 0,09 % de la consommation.

On dénombre 47 installations (puissance 147 Kilowatt) :

- 50% au Mesnil Saint-Denis
- 27% à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- 23% à Chevreuse

Solaire photovoltaïque
Énergie annuelle injectée en BT (en Mégawatt heure)

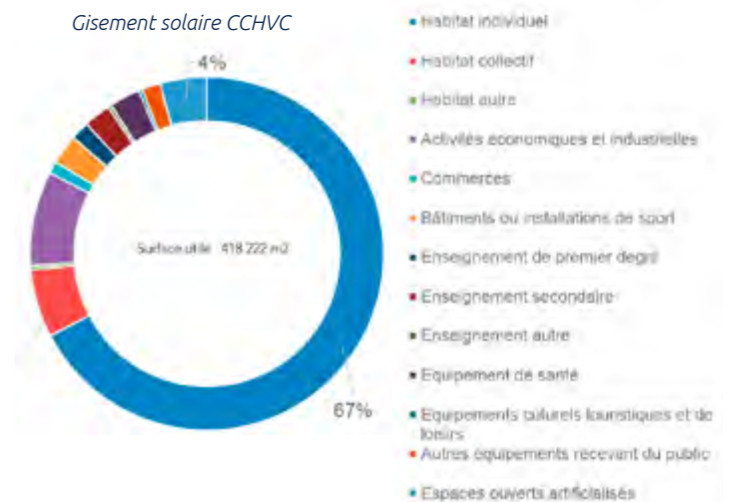


Gisement solaire

La production potentielle est estimée à 54 GWh, pour une consommation électrique du Territoire de 115,7 GWh (en 2020).

Surface utile : 418 222 m²
dont 67% en habitat individuel.

Gisement solaire CCHVC



Et demain, que va devenir la facture énergétique du Territoire ?

Cette modélisation a été établie avant la crise énergétique actuelle, l'augmentation risque donc d'être encore plus importante. 43 millions d'€ correspond à la dépense pour l'énergie actuellement sur les 10 communes de la CCHVC.

Plusieurs scénarii sont possibles :

- soit on garde la même consommation et la même production énergétique (tendanciel)
- soit on réduit notre consommation d'énergie de 2 % par an sans augmenter notre production d'énergie (sobre)
- soit l'on vise une réduction encore plus importante des consommations d'énergie et une compensation d'une partie des consommations d'énergie restante via la production locale d'énergie renouvelable et de récupération (scénario non représenté sur le graphique).

Modélisation de la facture énergétique du Territoire selon les scénarii



DES ACTIONS CONCRÈTES

La CCHVC n'a pas attendu la crise économique : plusieurs communes ont engagé des actions sur la gestion énergétique de leur patrimoine depuis plusieurs années déjà.

Pour cela, elles ont signé une convention CEP (Conseil en Énergie Partagé) avec l'ALEC SQY : Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom, Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Par le passé, Chevreuse, Saint-Forget et Senlis en ont bénéficié.

Il s'agit, pour ces communes, d'être accompagnées dans la mise en place d'une démarche de sobriété énergétique cohérente et en accord avec la démarche négaWatt (voir page suivante).

Cela concerne l'état des lieux du patrimoine de la commune : bâti, éclairage public, véhicules, l'étude des consommations de ceux-ci et la mise en place d'un programme de réduction des dépenses liées à l'énergie.

En voici quelques exemples :

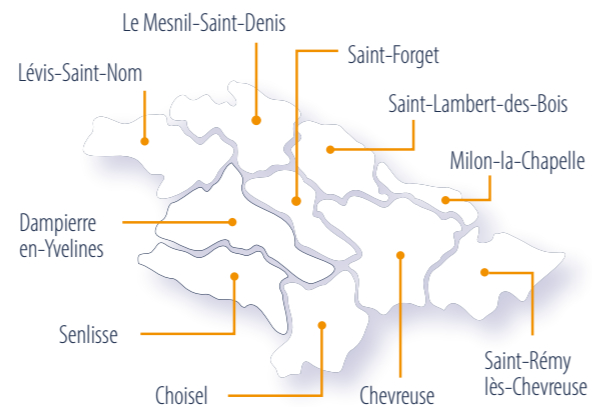
EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Choisel : de 23h30 à 5h30 du matin tous les jours de la semaine, sauf sur la place de l'église de 2h30 à 5h30 (en raison de l'Auberge)
- Chevreuse : de 23h à 6h pour le château et l'église. Pour l'ensemble de la commune, pas d'extinction mais un éclairage par LED et une télégestion rue par rue, lampe par lampe. Diminution de l'intensité de 50% de l'allumage général
- Dampierre : de 23h à 6h30 en semaine et 7h samedi-dimanche. Sauf au centre-bourg : extinction à minuit vendredi et samedi (pour faciliter la sortie des restaurants)
- Le Mesnil-Saint-Denis : de 23h à 6h
- Lévis-Saint-Nom : de 23h à 6h30
- Milon-la-Chapelle : à partir de 22h30
- Saint-Forget : de 0 à 5h
- Saint-Lambert : de 23h30 à 6h30
- Senlis : de 23h à 7h.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Isolation de :

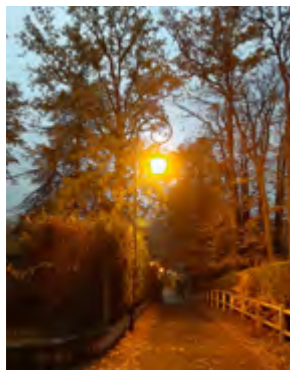
- la mairie de Chevreuse
- l'Espace Ingrid Bergman à Choisel
- l'école de Lévis-Saint-Nom
- le groupe scolaire Champmesnil, l'école du Bois du Fay au Mesnil-Saint-Denis
- la salle communale de Saint-Forget
- l'école Jean Jaurès à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- l'école et la mairie de Senlis.



à Dampierre



à Milon



DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

le dossier PLAN CLIMAT

Trouver des ressources

Les guides de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) sur librairie.ademe.fr. Parmi les thèmes abordés : les écogestes, la pollution de l'air, adopter le chauffage au bois, réduire sa facture d'électricité, etc.
Les articles de l'ADEME : agirpourlatransition.ademe.fr



Obtenir une estimation du potentiel solaire de votre habitation

Cadastre solaire, financé par le PNR pour la Vallée de Chevreuse :
parc-naturel-chevreuse.insunwetrust.solar



Potentiel solaire de mon toit avec simulation 3D du bâti :
monpotentielsolaire.smartidf.services/fr



L'association **négaWatt** regroupe des professionnels de l'énergie et des citoyens. Son action et ses propositions ont pour objectif le développement d'une politique énergétique fondée sur la sobriété et l'efficacité énergétique et sur un recours plus affirmé aux énergies renouvelables. Elle propose notamment des fiches pratiques sur la sobriété.



UNE MINE D'INFOS ET DU CONSEIL

L'ALEC SQY porte la mission de service public d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements. Via le conseil France Rénov mais aussi des actions de sensibilisation autour de l'énergie et du zéro déchet :

- Tout au long de l'année, webinaires, animations, balades thermiques
- 10 visites par an de maison rénovées ou constructions neuves exemplaires (passives ou presque)
- Pour accéder à ses webinaires, rendez-vous sur sa chaîne Youtube : confort d'été, aides financières pour la rénovation énergétique des logements, etc.

Pour être informé de son actualité, consultez la page Actus de la CCHVC ou inscrivez-vous à la Newsletter mensuelle de l'ALEC SQY : www.alecsqy.org

Pour être conseillé personnellement, vous pouvez prendre rdv avec un conseiller le jeudi après-midi (en présentiel ou en visio) via leur agenda en ligne, par téléphone au 01 30 47 98 90 ou en flashant le QR code :



rénovation énergétique proposée par France Rénov', un service de l'État. Elle est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent dans leur logement ou le proposent à la location, calculée en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

Besoin d'améliorer le confort de votre logement en isolant vos murs par l'extérieur ou en installant un chauffe-eau solaire ?

Pouvez-vous en bénéficier ?

Quel est son montant ?

Rdv sur www.maprimerenov.gouv.fr

! Nous vous conseillons de vérifier votre éligibilité avant de vous engager avec une entreprise.

Membres de la commission Environnement de la CCHVC, présidée par Olivier BEDOUELLE : en plus des maires membres de droit, Laure ARNOULD, Ninon SEGUIN, Dominique DUTEMPS, Elisabeth FAUGIER (suppléante), Caroline VERGNE, Françoise NGUYEN DINH, Jean-Jacques FILLOT, Catherine LEPRÊTRE, Elisabeth MARTIN, Hermegildo MENDES MARQUES, Véronique DEZ (suppléante), Stéphane JOST, Emmanuelle MATÉO, Nadège COLIN, Marc THIBAUT, Valérie PERIS-LACROIX, Jean-Louis BINICK.

Toutes les infos sur :
www.cchvc.fr
> environnement
> plan climat





« À l'initiative de la CCHVC, le Cercle des Entrepreneurs a vu le jour en 2019. »

Christophe BUHOT, Vice-Président en charge du Développement économique

LE CERCLE DES ENTREPRENEURS DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE

Le Cercle des Entrepreneurs poursuit son action sur le territoire, au rythme de plusieurs événements par mois, destinés aux entrepreneurs, chefs d'entreprise, artisans et commerçants exerçant sur notre territoire.

Plusieurs formats de rencontre sont proposés : des petits-déjeuners et des apéritifs conviviaux, des événements ciblés sur des thématiques autour de l'entrepreneuriat, des ateliers participatifs, etc. Rejoignez-nous !

rencontres du 2^e semestre 2022



JUIN 2022 : merci à Pascal Thévard pour son accueil et ses explications passionnées sur ce magnifique projet entrepreneurial pour la renaissance du Domaine de Dampierre-en-Yvelines.



OCTOBRE 2022 : un atelier de co-développement, ou comment mettre en oeuvre l'intelligence collective entre entrepreneurs. Un pas plus loin dans nos échanges pour créer un véritable esprit de construction et d'entraide entre entrepreneurs de la Vallée.



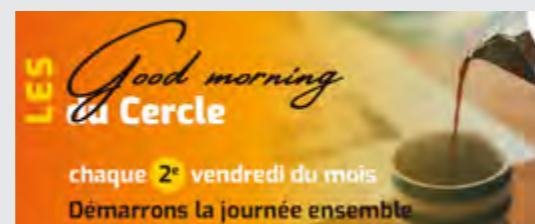
NOVEMBRE 2022 : un atelier participatif sur le thème du dérèglement climatique : en 3 heures, cet atelier a permis de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.



AGENDA 2023

- mardi 20 déc.** Dîner de Noël
- vendredi 13 janv.** Good morning du Cercle
- mardi 17 janv.** Apéritif du Cercle
- lundi 23 janv.** Assemblée générale et soirée musicale

Et tous les mois, des RV ouverts à tous, sans inscription :



Avec les Good Morning, démarrons la journée ensemble autour d'un petit-déjeuner au salon de thé Chez Rose & Léon au Mesnil Saint-Denis. **Tous les 2^e vendredis du mois de 8h30 à 10h.**



Les Apéritifs du Cercle sont des moments d'échange et de partage autour d'un verre à La Table des Artistes à Chevreuse. **Tous les 3^e mardis du mois de 18h30 à 20h.**

Actualités et adhésion (85 €/an) sur cde-valleedechevreuse.fr et [f](#) [in](#)

La CCHVC poursuit son engagement en faveur des mobilités douces et du transport durable. Pour améliorer les déplacements, elle entend développer la pratique du vélo grâce à des itinéraires adaptés et proposer des alternatives au véhicule personnel.



SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE, OÙ EN EST-ON ?

Le Schéma Directeur Cyclable est un outil de programmation et de planification permettant de définir les actions à mettre en place pour améliorer et encourager la pratique du vélo. C'est un axe prioritaire dans le budget de la CCHVC. Point d'étape sur son avancée :

> **Chemin de la Butte aux Buis à Saint-Rémy-lès-Chevreuse** (tronçon de la Véloscénie reliant le quartier de Beauplan à la vallée), des travaux sont en cours visant à supprimer les escaliers sur la moitié de la largeur du chemin et à créer un plan incliné plus accessible aux vélos et trottinettes. La réfection de l'éclairage public sera également réalisée. *Fin des travaux : début du premier trimestre 2023. Financement : CCHVC et le Département des Yvelines.*

> Un Maître d'œuvre désigné en commission d'appel d'offre le 12 janvier 2023 sera chargé de la **coordination du Schéma Directeur Cyclable** durant les quatre

par Alain SEIGNEUR, Vice-Président en charge des Liaisons douces et mobilités actives



prochaines années. Pour répondre aux règles de mise en concurrence, une consultation d'entreprises sera réalisée dès 2023 pour aménager deux itinéraires :

- Une voie cyclable entre le hameau de La Ferté (Choisel) jusqu'à la RD24 par le Chemin Rural 15 du territoire des communes de Choisel, Senlisse et Cernay-la-Ville. Celle-ci permettra de finaliser l'aménagement de la Véloscénie sur l'ensemble de la CCHVC. *Financement : CCHVC et le Département des Yvelines.*

- La liaison Grand Maison (Saint-Forget) à Saint-Lambert-des-Bois. Cet aménagement viendra compléter la liaison existante de Chevreuse à Grand Maison via le hameau de Trottigny. *Financement : CCHVC et l'Etat.*

> La définition des **priorités des aménagements** du programme pour les deux prochaines années sera établi au premier semestre 2023 pour les réalisations complémentaires de 2023 et 2024.



liaison Grand Maison à Saint-Lambert, via Trottigny



Chemin de « la Butte aux Buis » (Véloscénie) à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



DE DRÔLES D'ENGINS

Vous vous êtes déjà sûrement demandé ce que sont ces drôles de véhicules reliant la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le parking de Coubertin. Il s'agit de Milla Pods, **des navettes autonomes françaises innovantes, 100% électriques, permettant de transporter 4 personnes.** Un opérateur de sécurité est à bord, pour intervenir en cas de danger. Elles sont au nombre de deux et fonctionnent sur un parcours de 2 km, pouvant atteindre 50km/h en ligne droite, la vitesse est adaptée sur l'itinéraire.

Une première phase de test en marche à blanc a eu lieu de mars à juillet 2022, avant d'accueillir des passagers depuis septembre 2022. Cette expérimentation lancée par les villes de Chevreuse et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse et le groupe RATP a pour objectif d'étudier l'offre de service du dernier kilomètre en zone péri-urbaine et rurale. Une solution écologique proposant une nouvelle offre de transport en alternative au véhicule personnel et permettant, à terme, de désaturer le parking de la gare RER.



par Jacques CAOUS, Adjoint au maire de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



📞 Du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Actuellement interrompu pour des ajustements techniques, le service sera à nouveau ouvert au public à partir de janvier 2023 sur réservation.

S'inscrire préalablement sur le site de la RATP (<https://urlz.fr/jVh4>) puis réserver son siège via l'application dédiée.





« La disparition de la taxe d'habitation ne diminue pas l'action publique et n'efface pas pour autant les dépenses des communes et des syndicats. »

Anne HÉRY, Vice-Présidente en charge des Finances

ZOOM sur la taxe foncière et la taxe d'habitation

Suite à la réforme fiscale des impôts locaux, la **taxe d'habitation** sera définitivement supprimée en 2023. Les foyers en sont partiellement exonérés depuis 2021 : exonération partielle fixe de 30 % (2021), 65 % (2022) et 100 % (2023). Ainsi, à partir de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Elle subsistera cependant pour les résidences secondaires.

La **taxe foncière** concerne les propriétaires. Avec la disparition de la taxe d'habitation, le manque de financements de certains syndicats intercommunaux a été compensé par une augmentation de leur part dans la taxe foncière.

Qui perçoit nos impôts ?

Taxe d'habitation

Commune :
celle-ci parle d'elle-même.

Syndicat des communes :
la colonne est plus ou moins fournie, les communes n'ayant pas toutes les mêmes syndicats.

Intercommunalité :
c'est le part de la CCHVC.

Taxe Foncière

Taxes spéciales :
correspond aux sommes perçues au profit des établissements publics fonciers comme la Société du Grand Paris.

Taxe ordures ménagères : pour le collecte et le traitement des ordures ménagères, le Territoire de la CCHVC compte trois syndicats : le SIEED (Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Le Mesnil-Saint-Denis), le SICTOM (Choisel, Dampierre, Levis-Saint-Nom, Senlis) et le SIOM (Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse).

La GEMAPI est une taxe correspondant à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations. Au sein de la CCHVC, elle est confiée à deux syndicats intercommunaux spécialisés : le SIAHVY et le SMAGER. Le PNR intervient également sur ce sujet à la demande des syndicats :

- Gestion des Étangs de Hollande par le SMAGER depuis 1984
- La renaturation de l'Yvette par le PNR de mars à novembre 2019 sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Travaux de restauration et de confortement de la berge de l'Yvette à Chevreuse en 2021/2022.

Exemple d'action financée : Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Par application de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la CCHVC a en charge une autre mission de service public : la gestion et l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage du Territoire intercommunal.

Cette aire, située au Mesnil-Saint-Denis, propose cinq emplacements en dur, chacun équipé d'un petit bloc

sanitaire. Les occupants paient une redevance pour la location de l'emplacement et remboursent les fluides (eau et électricité) selon leurs consommations réelles. La gestion de l'aire, dont l'entretien courant, la gestion des déchets ou encore la perception des redevances, est confiée à une entreprise spécialisée, garant d'une bonne communication et d'une réactivité vis-à-vis des usagers.

Extrait des délibérations des conseils communautaires depuis juin 2022. L'intégralité des compte-rendus est disponible sur www.cchvc.fr > **statutaire**.

Conseil communautaire du 28 juin 2022

- ➔ Délibération 2022.06.01 – LIAISONS DOUCES – Réfection du Pont de Maincourt (GR11) – Demande de subvention au Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse
- ➔ Délibération 2022.06.02 – EVENEMENTIELS – Définition intérêt communautaire de manifestations

Conseil communautaire du 27 septembre 2022

- ➔ Délibération 2022.09.01 – FPIC 2022 – Décision d'une répartition libre entre communes et intercommunalité
- ➔ Délibération 2022.09.02 – ORDURES MÉNAGÈRES – Rapports d'activités 2021 SIOM
- ➔ Délibération 2022.09.02 – ORDURES MÉNAGÈRES – Rapports d'activités 2021 SIEED
- ➔ Délibération 2022.09.02 – GEMAPI – Rapports d'activités 2021 SIAHVY

Conseil communautaire du 25 octobre 2022

- ➔ Décision 2022.09.01 – CRTE – Choix Bureau d'études pour l'étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables (ENRR)
- ➔ Décision 2022.09.02 – ECOMOBILITÉ – Contrat gestion bornes de recharges électriques
- ➔ Délibération 2022.10.01 – Répartition taxe d'aménagement
- ➔ Délibération 2022.10.02 – MUTUALISATION - Groupement de commande voirie
- ➔ Délibération 2022.10.03 – RH – Création emploi administratif permanent de catégorie B
- ➔ Délibération 2022.10.04 – RH – Modification tableau des effectifs

Conseil communautaire du 13 décembre (sous réserve d'approbation)

- ➔ Décision 2022.09.03 – ECOMOBILITÉ – Etude Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (SD IRVE)
- ➔ Délibération 2022.12.01 – ORDURES MÉNAGÈRES – rapport d'activité SICTOM
- ➔ Délibération 2022.12.02 – BUDGET – Autorisation Dépenses Investissement
- ➔ Délibération 2022.12.03 – BUDGET – Décision modificative 2
- ➔ Délibération 2022.12.04 – RH – Assurance statutaire – Adhésion au contrat groupe
- ➔ Délibération 2022.12.05 – Assurance IARD – Adhésion groupement de commande CIG
- ➔ Délibération 2021.12.06 – LE MESNIL – Ouverture dominicale 2023
- ➔ Délibération 2022.12.07 – Liaisons douces – Bail voirie

Nouveau ! Dans un souci de transparence et de mise en conformité avec la loi « relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique », le site internet de la CCHVC offre une nouvelle fonctionnalité. Il s'agit d'un **module de publication des actes qui donne un accès aisé à l'ensemble de ces documents officiels.**



Concrètement, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes et s'accompagne d'un formalisme et de règles à respecter :

- ➔ l'intégrité du document est garantie, la date et l'heure de la publication sont enregistrées,
- ➔ la loi est totalement respectée : les 4 types d'actes concernés, l'affichage de la date de publication, la publication sous forme de liste, l'accès au document en téléchargement immédiat et garanti 24/24, 7/7.
- ➔ chaque opération d'ajout ou de suppression d'actes est tracée dans des logs sécurisés.

Et aussi, pour garantir la transparence et faciliter la compréhension des publications, une recherche sur un ou plusieurs mots-clés est possible à l'intérieur des actes.



“ Dans un contexte de préservation de notre cadre de vie et conformément aux obligations réglementaires, la CCHVC a engagé la réalisation d’un Plan Climat Air Énergie Territorial, outil de planification à la fois stratégique et opérationnel sur l’ensemble de la problématique air-énergie-climat du territoire. »

— Anne Grignon, Présidente de la CCHVC



L'INTERCOMMUNALE N°2 HIVER 2022

Journal de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse